

Trophées de l'excellence Bio

Agenda non classé

Présentation du dispositif

— Description

Ce concours récompense le dynamisme du secteur de l'agriculture biologique, par la distinction des innovations réalisées par les acteurs et entreprises dont l'activité est certifiée bio, dans les domaines de la production, de la transformation et de la distribution de produits biologiques, répondant à la réglementation européenne.

La démarche doit présenter un ou plusieurs caractères innovants, dans au minimum un des domaines technique, social, économique ou commercial. Une attention particulière sera portée aux projets mettant en avant des engagements partenariaux, durables et rémunérateurs, pour les producteurs.

— Candidats

Ce concours est ouvert à tous les acteurs professionnels et entreprises des filières biologiques certifiés. Ceux-ci peuvent se présenter à titre individuel ou collectif, dans le cas de démarches portées par plusieurs acteurs réunis au sein d'une association, d'un CETA, GIEE, d'un GDA, d'une CUMA... le cas échéant, en coopération avec une ou plusieurs collectivités locales.

— Montant

L'évaluation du caractère innovant des activités présentées se fera au sein de 2 catégories :

- producteurs,
- entreprises et associations.

Le lauréat de chaque catégorie remportera une prime de 6 000 €.

Le jury attribuera un prix "coup de cœur" dans chacune des 2 catégories et remportera une prime de 1 500 €.

Déposer son dossier

- <https://www.agencebio.org/accueil/les-evenements-de-lagence/les-trophees-de-l'excellence-bio/>